

#### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 mai 2018 N° 492

# **NOTE AUX RÉDACTIONS**

# Comité stratégique de la filière automobile

### Mardi 22 mai - 17 h - Bercy

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, participera au comité stratégique de la filière automobile, mardi 22 mai à 17h au ministère de l'Economie et des Finances. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, d'Elisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, Luc Chatel, président de la Plateforme automobile, Filière Automobile & Mobilités, ainsi que les présidents des principales entreprises de la filière automobile participeront également à cette réunion.

Dans la suite de la nouvelle impulsion donnée au Conseil national de l'industrie (CNI) par le Gouvernement, le comité exécutif du CNI a arrêté le 26 février 2018 une nouvelle liste de 10 Comités stratégiques de filière (CSF), dont le CSF automobile présidé par Luc Chatel.

La « filière automobile » rassemble les constructeurs automobiles implantés sur le territoire, les équipementiers et fournisseurs de rang 1, ainsi que de nombreux sous-traitants appartenant à des secteurs très divers (mécanique, plasturgie, emboutissage, fonderie, électronique, etc.). Elle comprend également les constructeurs de véhicules poids lourds, bus et autocars, ainsi que les carrossiers. Ce volet amont de la filière comprend près de 4 000 entreprises industrielles et emploie 400 000 salariés en France. Il représente un chiffre d'affaires de 155 milliards d'euros et un volume d'exportation de 49 milliards d'euros. Il s'agit de la filière qui dépose le plus de brevets ; elle investit plus de 6 milliards d'euros par an en R&D. Le volet aval de la filière comprend les entreprises de service qui représentent un écosystème d'ETI, de PME et de TPE particulièrement dense. Ce secteur se structure autour de cinq principaux pôles métiers : la distribution (véhicules et carburants), la maintenance automobile, les services aux automobilistes, l'éducation à la route et le recyclage. Il représente 139 000 entreprises, plus de 400 000 salariés. Enfin, la filière comprend également de nombreux acteurs de la R&D, notamment les pôles de compétitivité et les grands organismes de la recherche publique (IFP EN, IFSTTAR, CEA, Universités).

Si les indicateurs de la filière automobile sont, pour l'heure, repassés au vert, la filière est néanmoins confrontée à des défis majeurs. En premier lieu, elle est confrontée à une disruption technologique, liée notamment à l'agenda environnemental, avec le moteur électrique et l'évolution du mix énergétique qui vont profondément impacter l'ensemble de la filière. Elle est également confrontée à une disruption numérique avec le véhicule connecté, intelligent, autonome et l'émergence de sujets aussi complexes que la protection des données détenues par un véhicule. Enfin, à une disruption sociétale, avec de nouvelles offres de mobilité et une profonde évolution du rapport à la voiture.

Ainsi, conformément à l'orientation donnée par le CNI, la filière a élaboré un plan d'actions portant sur un nombre limité de projets structurants à forts enjeux. Cette réunion du comité stratégique sera l'occasion de proposer à l'Etat sous la forme d'un contrat de filière un ensemble d'engagements réciproques visant à accompagner leur réalisation. Les ministres signeront le contrat stratégique de la filière automobile pour les années de 2018 à 2022, et tiendront un point presse à l'issue de la réunion.



#### **Programme:**

17 h 00 Photographie des ministres, en présence des présidents des principales entreprises de

la filière automobile ainsi que de leur fédération représentative (presse image)

17 h 15 Réunion du comité stratégique de la filière automobile (tour de table images puis

huis-clos)

A l'issue, vers 18 h 45 : Point presse des ministres (presse accréditée)

Briefing téléphonique à 10h30 : accréditation auprès du bureau de presse de Bercy

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire: 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr